



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ligne Béziers Neussargues

Question écrite n° 131862

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la situation du transport ferroviaire concernant la ligne Béziers-Neussargues. En effet, en juin 2011, le ministère apportait des garanties quant à la pérennité des trains d'équilibre du territoire, orientation confirmée par un programme de remise à niveau des voies en faveur notamment des lignes du « H lozérien », inscrit au contrat de projet État-région Languedoc-Roussillon 2007-2013. Or il semble que la suppression du service de maintenance préventive soit programmée et qu'il demeure seule une maintenance corrective. Cependant, ne serait-il pas plus judicieux et efficace d'anticiper les choses grâce à la prévention et ainsi éviter ainsi tout désagrément pour les usagers et la mise en place de bus se substituant aux trains ? Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer sa position et ses choix structurels sur la ligne Béziers-Neussargues.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131862

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2853

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)